

Plan de situation demande d'abattage de deux érables sur la limite (parcelle 908 ) entre la Fondation Perceval et la propriété de M et Mme Chapman

Argumentation :

Ils sont devenus trop grand et les branches arrivent jusque sur la toiture de la maison occasionnant de boucher les chenaux, faisant trop d'ombre et énormément de feuilles morte en automne qui nécessite un nettoyage hebdomadaire de ramassage des feuilles.

